

DEUXIÈME PHASE DU SMSI, 16-18 NOVEMBRE 2005, TUNIS

DECLARATION DE SON EXCELLENCE MADAME HADJA AISSATOU BELA DIALLO, MINISTRE DE L'INFORMATION, CHEF DE LA DELEGATION DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

(SVP Vérifier à l'audition)

Tunis le 18 novembre 2005

Majestés, Altesses, Excellences ;
Mesdames et Messieurs.

En prenant la parole devant cette auguste assemblée au nom de mon pays que j'ai l'honneur de représenter, je voudrais tout d'abord transmettre les sentiments de gratitude et les chaleureuses salutations du Président de la République de Guinée Son Excellence le Général Lansana CONTE à l'ensemble des participants au Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI).

Nos remerciements vont aussi au gouvernement et au peuple tunisiens pour l'accueil et l'hospitalité toute africaine réservés à notre délégation.

Qu'il me soit également permis d'exprimer notre gratitude aux Nations Unies et à ses institutions spécialisées et singulièrement à son Secrétaire Général, Monsieur Kofi Annan, pour avoir permis un cadre de concertation pour la construction d'une société de l'information inclusive et d'en avoir fait un défi mondial du millénaire.

Aujourd'hui, il est important de constater avec satisfaction, que les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dont il s'agit dans ce sommet, loin d'être considérées comme un luxe, sont devenues un élément essentiel de la vie contemporaine. Elles s'intègrent progressivement dans les différents aspects de la vie économique, sociale et culturelle des peuples. Elles constituent autant d'outils que de ressources porteuses de progrès.

L'espoir est grand pour nous pays en développement de combler progressivement le fossé numérique qui nous sépare des pays développés en nous intégrant pleinement dans la révolution de l'information.

Pour atteindre cette noble ambition il revient à toutes les parties prenantes : gouvernement, société civile, secteur privé et institutions internationales de promouvoir un véritable partenariat pour le renforcement de nos capacités humaines et institutionnelles.

Ce défi mesdames et messieurs, nous interpelle à tirer parti des possibilités qu'offrent les Technologies de l'Information et de la Communication comme appui aux autres secteurs pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Nous sommes conscient à cet effet de la nécessité de créer un environnement propice à l'émergence de la société de l'information en élaborant des politiques claires visant à en faciliter l'accès équitable et abordable pour tous. Le principal objectif étant d'améliorer les conditions de vie des populations et d'éradiquer la pauvreté par la création d'opportunités de production d'utilisation et de partage de l'information et du savoir à tous les niveaux.

Toutefois pour y parvenir, des réponses objectives doivent être apportées aux interrogations qui se posent aux pays en développement, pour la mise en œuvre, lorsqu'il s'agit : des politiques, des infrastructures, des coûts, des produits et services et des capacités humaines et institutionnelles.

Pour être pleinement et utilement associés à ce processus, nos pays doivent disposer des ressources humaines, financières et techniques appropriées, car la société de l'Information ne peut être effective et inclusive, que si elle cadre avec les politiques menées au niveau régional, sous-régional et international.

En ce qui concerne le financement de la mise en œuvre, les besoins sont nombreux et les mécanismes de financement ne sont pas adaptés ou sont insuffisants, notamment dans :

- le renforcement des capacités humaines et institutionnelles ;
- la mise en place et l'accès aux infrastructures régionales et internationales.

En effet comment concilier les autres priorités nationales avec la mobilisation de fonds nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action et des recommandations qui résulteront de ce sommet ?

Il est aujourd'hui prouvé que les ressources de la coopération internationale sont indispensables pour appuyer l'effort national des pays en développement.

La réadaptation des mécanismes existants et la mise en place d'autres tel que le fonds de solidarité numérique, apporteront un appui substantiel au développement de l'infrastructure des TIC dans nos pays.

A cet égard une attention particulière devrait être accordée aux obstacles auxquels se heurtent les pays en développement en matière de connectivité et de participation effective et régulière aux rencontres internationales où des décisions importantes les concernant sont prises.

Le groupe des Etats africains, plus que d'autres groupes régionaux, doit se mobiliser pour agir ensemble au sein des entités régionales et sous-régionales en relation avec les organisations internationales, afin de mobiliser les fonds nécessaires à la mise en place des plans d'action et recommandations du sommet.

Mesdames et messieurs,

Nous sommes convaincus que les résultats des travaux menés au cours des différentes réunions préparatoires de la présente phase du Sommet, nous permettront de progresser vers un consensus sur

les grandes questions d'intérêt général, à savoir la Gouvernance de l'Internet, les mécanismes de financement et la mise en œuvre.

Aussi, nous exhortons la famille des Nations Unies et la communauté des bailleurs de fonds, à apporter un appui et une assistance considérable aux pays en développement qui ont des difficultés à amorcer cette dynamique internationale, pour rattraper le train des TIC qui est déjà en marche.

Nous ne saurions terminer, Mesdames et Messieurs, sans rendre hommage au peuple, au Gouvernement Tunisien et son président Son Excellence Monsieur Zine El Abidine Ben Ali pour les importants dispositifs mis en œuvre pour l'organisation de cet évènement exceptionnel.

Vive la Solidarité Internationale pour que vive la Société Mondiale de l'Information !

Je vous remercie